

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00097 Numéro SIREN : 800 080 830 Nom ou dénomination : A.J.
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2023 sous le numéro de dépôt 633

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

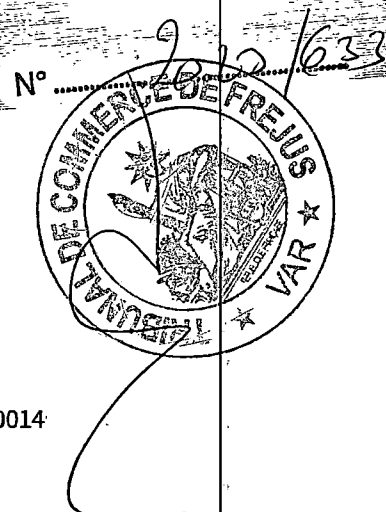
GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
- 7 FEV. 2023

SARLAJ

6 Rue des Migraniers
83310 COGOLIN

NAF : 5610A

SIRET : 800080830 00014



Copie conforme à l'originale

A handwritten signature and a large checkmark.

SOCIETE GRIMAUDOISE DE COMPTABILITE ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre

893 Avenue du Peyrat

83310 Grimaud

Tél. 0494556655

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/04/2021 au 31/03/2022			Au 31/03/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 552	2 552		1 574
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	5 410 440		5 410 440	5 410 440
Créances rattachées à des participations				189 811
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	5 412 992	2 552	5 410 440	5 601 825
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production :				
- De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	6 497		6 497	10 899
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	60 079		60 079	9 521
Charges constatées d'avance	2 254		2 254	2 168
ACTIF CIRCULANT	68 830		68 830	22 588
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	5 481 823	2 552	5 479 270	5 624 413

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/04/2021	Du 01/04/2020
	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 5000	5000	5000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	500	500
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	183 848	183 848
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-150 729	-120 977
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	38 619	68 371
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
- Risques :		
Provisions pour :		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
-auprès des établissements de crédit	219 698	233 240
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses	5 190 301	5 290 037
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 164	13 362
Dettes :		
- Fiscales et sociales	29 202	19 368
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	285	34
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	5 440 651	5 556 042
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	5 479 270	5 624 413

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code de Commerce)

Annexé au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 5 479 270 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -150 729 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Fin de la prise de participation de la société AJ dans la société Rocobin.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	3 326	771	4 098	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 552			2 552
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 879	771	4 098	2 552
TOTAL GÉNÉRAL	5 879	771	4 098	2 552

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23	23	
Impôts sur les bénéfices	4 886	4 886	
Taxe sur la valeur ajoutée	679	679	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	908	908	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	2 254	2 254	
TOTAL	8 751	8 751	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	219 698	30 012	189 686	
- A plus d'1 an à l'origine				2 076 000
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	5 190 000	519 000	2 595 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 164	1 164		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 428	4 428		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 110	3 110		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 665	21 665		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	301	301		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	285	285		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 440 651	579 965	2 784 686	2 076 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 850			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	301			

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2022	31/03/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	21 665	13 958
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	21 665	13 958

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2022	31/03/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	21 664.56	13 957.93
43861000 Taxe apprentissage		100.16
43863000 Formation continue		718.12
44861000 Chage à payer social	4 052.56	13 139.65
44862000 Pénalités OFII à payer	17 612.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	21 664.56	13 957.93

SARL « A.J. »

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

**Siège Social : 6 Rue des Migraniers
83310 GRIMAUD**

RCS FREJUS B 800 080 830

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2022**

JA ADP

SARL « A.J. »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €
Siège Social : 6 Rue des Migraniers
83310 GRIMAUD
RCS FREJUS B 800 080 830

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2022
--

L'an deux mille vingt-deux,
Le Trente septembre,
A 9 heures,

Les associés de SARL A.J., société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, divisé en 500 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur Julien ANTOINE possédant 250 parts,
- La SARL LA SPAGHETTA, représentée par son Gérant, Monsieur Axel DE PAZ, possédant 250 parts,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Messieurs Julien ANTOINE et Axel DE PAZ, co-gérants associés.

Les Présidents rappellent que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2022 et quitus à la gérance,
- Approbation de charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance.

Les Présidents déposent sur le bureau et mettent à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/03/2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Les Présidents déclarent que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée leur donne acte de cette déclaration.

Les Présidents présente et commente les comptes des exercices susmentionnés avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Cette lecture terminée, les Président déclarent la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, les Présidents mettent successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice 2022 comportent des dépenses et charges non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 dudit code, pour un montant de 38 737 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/03/2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de 29 752 € de l'exercice clos le 31/03/2022 de la manière suivante :

- o Au compte « Autres réserves » - 29 752 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Pour satisfaire à l'obligation imposée par l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve le montant des appointements versés à la co-gérance au titre de l'exercice clos le 31/03/2022, à savoir :

- Exercice clos le 31/03/2022 : Monsieur Julien ANTOINE : 6 000 €
- Exercice clos le 31/03/2022 : Monsieur Axel DE PAZ : 6 000 €

Les charges sociales TNS obligatoires et facultatives, prises en charge par la société, se sont élevées à :

- Exercice clos le 31/03/2022 : Monsieur Julien ANTOINE : 282 € et 278 €
- Exercice clos le 31/03/2022 : Monsieur Axel DE PAZ : € 556 € et 0 €.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, les Président déclarent la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

<u>Julien ANTOINE</u>	<u>Axel DE PAZ</u>
